

Questions orales

LA RÉDUCTION DU PERSONNEL—LE RESPECT DES ENGAGEMENTS DU CANADA

L'hon. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur le Président, la question est terriblement grave, et il vaudrait mieux, pour le vice-premier ministre, qu'il s'en occupe. Comment le Canada parviendra-t-il à respecter les engagements qu'il a pris envers les États-Unis si le gouvernement canadien réduit le personnel d'Environnement Canada chargé de remplir ces obligations?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, pour une fois, le député ne blâme pas les Américains pour tous les maux. C'est habituellement le refrain qu'il nous sert lorsque nous parlons du programme de réduction des pluies acides. Il est intéressant de noter les progrès remarquables que nous avons réalisés en vue de sensibiliser davantage les autorités des États de l'Ohio et de New-York et de les inciter à passer à l'action. Il faut féliciter le premier ministre et le ministre responsable de l'Environnement pour leur persévérance dans ce domaine.

Naturellement, en matière de dépollution, nous réaliserons les programmes annoncés et respecterons les politiques établies, comme dans de nombreux autres domaines. Je pourrais vous en dresser toute une liste, en commençant par la nouvelle politique fédérale de l'eau. Je pourrais aussi mentionner le programme de communication et de prévision des niveaux des Grands Lacs, le centre national de recherches en hydrologie, l'accord de travail partagé, d'une durée de trois ans et d'une valeur de 1 million de dollars, conclu avec l'Île-du-Prince-Édouard. Chacun de ces programmes est prioritaire et sera réalisé.

* * *

LES BANQUES

LES BANQUES À CHARTE—LES FRAIS DE SERVICE

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances qui, j'en suis sûr, a été scandalisé, comme nous tous, que la Banque de Nouvelle-Écosse se laisse aller à imposer des frais pour le moindre service. Comme le disait le député de Nickel Belt, M^{me} de Gruchy a dû payer 2 \$ pour obtenir de la monnaie pour un billet de 20 \$.

Je suppose qu'il a été encore plus scandalisé lorsque le porte-parole de la Banque de Nouvelle-Écosse, Clyde Nunn, a déclaré hier qu'on demandait effectivement des droits lorsque les gens n'étaient pas clients de la succursale. Le directeur de la succursale, M. John Cusson, disait hier qu'une personne venant à sa banque pour changer un billet de 20 \$ devrait probablement payer un droit.

N'est-il pas temps que le ministre des Finances et son collègue, le ministre de la Consommation et des Corporations, commence à prendre le parti des consommateurs et à faire quelque chose, au lieu de parler au nom de Bob MacIntosh et de l'Association des banquiers canadiens?

Il me semble qu'une des premières choses qu'il pourrait faire, c'est rencontrer les présidents des principales banques canadiennes et leur demander de cesser d'imposer ce genre de droits punitifs à leurs clients.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, si le député veut bien écouter l'émission *Question Period*, dimanche prochain, il verra que je parle de cette question.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke Centre): J'essaie d'améliorer ma cote d'écoute, monsieur le Président. Le chef de l'opposition connaît l'importance des cotes de popularité.

Je dis dans cette émission que le geste de la Banque de Nouvelle-Écosse est scandaleux et que si cela m'était arrivé personnellement, j'aurai retiré mon argent de cette banque dès le lendemain.

Ce sont des choses que nous étudions. Un rapport a été déposé à la Chambre il y a trois ou quatre jours.

M. Turner (Vancouver Quadra): J'espère que vous serez meilleur que cela lors de l'émission, autrement nous ne regarderons pas longtemps.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Le chef de l'opposition ne veut pas écouter ce qui concerne cette importante question. Je peux vous garantir que les Canadiens savent que c'est important et qu'ils n'aiment pas la façon frivole dont réagit le chef de l'opposition.

M. Turner (Vancouver Quadra): Oh, oh!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Nous examinons ce rapport. Lorsque nous serons prêt à répondre, nous informerons la Chambre.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE PRENDRE DES MESURES

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, c'est très intéressant. Le ministre de la Consommation et des Corporations a proposé hier qu'on poste des écrits dans les banques pour signaler ces frais, ou que les consommateurs boycottent la Banque de Nouvelle-Écosse. Le ministre des Finances dit maintenant qu'il en est outré, qu'il en a parlé à la télévision et qu'il va étudier et revoir la situation.

Qu'y a-t-il à revoir? Lorsque les banques imposent des frais de service aux enfants pour administrer ou fermer leurs petits comptes, lorsqu'elles font payer 2 \$ aux personnes âgées pour leur faire la monnaie d'un billet de 20 \$, qu'y a-t-il à revoir, qu'y a-t-il à étudier? Pourquoi le ministre des Finances ne prend-il pas des mesures, n'appelle-t-il pas ses amis qui sont présidents des grandes bandes canadiennes pour leur demander d'arrêter immédiatement ces stupidités?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je suis certain que le député aime faire l'intéressant à la Chambre des Communes, comme il vient de le démontrer.

M. Riis: Il s'agit de prendre des mesures au lieu d'étudier la question.